Extrait du [Thomas Sankara webSite]

http://www.thomassankara.net/spip.php?article1104

dossier de presse sur l'assassinat de Thomas Sankara distribué lors de la conférence de presse présentant le demande d'enquête parlementaire du 28 juin 2011

Date de mise en ligne : mercredi 6 juillet 2011

- Français - ACTUALITES - Justice pour Sankara -

[Thomas Sankara webSite]

Vous trouverez ci-dessous le dossier de presse qui a été distribué lors de la conférence de presse qui s'est tenue le 28 juin 2011 à l'Assemblée Nationale en France. Celle-ci a été organisée pour annoncer le dépôt d'une demande d'enquête parlementaire par 21 députés qui demandent l'adoption de la résolution suivant : " ***En application des articles 140 et suivants du Règlement, est créée une commission d'enquête de trente membres, relative à l'affaire Thomas Sankara. Elle devra notamment faire le point sur le rôle des services de renseignement français, sur la mise en cause de la responsabilité de l'État et de ses services*** ". Nous vous proposons aussi ci-dessous le dossier presse en PDF avec la mise en page et surtout les photos qui l'accompagnent.
<a href="IMG/pdf/dossier_de_presse_thomas_sankara_assemblee_nationale_28juin2011_2.pdf" title='PDF - 2.9 Mo' type="application/pdf">

On trouvera à l'adresse http://www.thomassankara.net/spip.php?article1097 le texte de la demande d'information parlementaire telle qu'elle a été formulée ainsi que la liste des députés français qui l'ont signé et à l'adresse http://www.thomassankara.net/spip.php?article1102 une revue de presse rendant compte de la Conférence de presse.

DOSSIER DE PRESSE CAMPAGNE « JUSTICE POUR SANKARA JUSTICE POUR L'AFRIQUE »

« ***Il est bien évident que, dès le retour de la droite aux affaires en France, nos meilleurs amis africains se précipitent sur leurs téléphones... pour demander à Jacques Foccart de mettre fin au scandale Sankara*** » Extrait de l'émission « Rendez-vous avec X » de Patrick Pesnot (France Inter), 23 février 2002

« ***Le piano fut accordé par les américains et les français. [...] Et les services secrets français décidèrent de mettre hors jeu Sankara. Ainsi sont les faits.*** " Témoignage de Cyril Allen, proche de Charles Taylor, Extrait du documentaire « Ombre africaine » de Silvestro Montanaro (chaîne italienne RAI 3), le 15 juillet 2009.

Contact presse : Stéphanie Dubois de Prisque Chargée de communication de Survie

01 44 61 03 25 - 07 77 78 52 02

Stephanie.duboisdeprisque at survie.org

SOMMAIRE

- Une pétition internationale pour la réouverture du dossier Sankara
- Qui était Sankara
- L'assassinat de Thomas Sankara
- Où en est le dossier sur l'assassinat de Thomas Sankara ?
- Lettre de soutien de demande d'enquête parlementaire de Madame Mariam Sankara

- Les relations France - Burkina
- UN REGIME REPRESSIF, un pays et son president impliqués dans de nombreux conflits
- CONCLUSION
- Fiche synthétique Burkina

UNE PETITION INTERNATIONALE POUR LA REOUVERTURE DU DOSSIER "SANKARA" !

Le 15 octobre 1987, le président du Burkina Faso, Thomas Sankara, était assassiné par un commando de militaires du régiment de la sécurité présidentielle. Un coup d'Etat mené par l'actuel chef d'Etat burkinabé, Blaise Compaoré avec l'aide de soutiens libériens, ivoiriens, lybiens et français.

24 ans après, les responsables n'ont toujours pas été inquiétés.
Un collectif international soutenu par de nombreuses ONG a donc lancé, en décembre 2009, une pétition réclamant une enquête internationale indépendante et l'ouverture des archives, en France notamment, qui pourraient amener des éléments nouveaux sur cette affaire.

Cette pétition a déjà reçu le soutien de nombreuses personnalités, associations et partis politiques (voir à l'adresse http://www.thomassankara.net/spip.php?article866) notamment, José Bové, Alain Mabanckou, Tiken Jah Fakoly, Eduardo Galeano, Didier Awadi, Balufu Bakupa-Kanyinda, Jean Ziegler, Didier Daeninckx... mais aussi des députés et sénateurs.

SIGNEZ, FAITES SIGNER LA PETITION "JUSTICE POUR SANKARA, JUSTICE POUR L'AFRIQUE"

C'est à l'adresse **http://www.thomassankara.net/spip.php?article866**

Ce dossier est destiné aux médias afin de rassembler les éléments connus sur l'assassinat de Thomas Sankara. Douze députés de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso, sous l'égide du Chef de file de l'opposition, ont écrit un courrier à destination des présidents du Sénat, de l'Assemblée nationale et des présidents des différents groupes parlementaires français pour demander l'ouverture d'une enquête parlementaire. C'est une telle enquête parlementaire, en effet, qui, en Belgique, a permis de lever le voile sur les derniers moments de la vie de Patrice Lumumba.

Il s'agit de connaitre enfin la vérité sur l'assassinat de Thomas Sankara et de ses camarades et de rompre ainsi le cycle de l'impunité au Burkina Faso et en Afrique.

« ***Le plus important, je crois, c'est d'avoir amené le peuple à avoir confiance en lui-même, à comprendre que, finalement, il faut s'asseoir et écrire son développement ; il faut s'asseoir et écrire son bonheur ; il peut dire ce qu'il désire. Et en même temps, sentir quel est le prix à payer pour ce bonheur.*** » Thomas Sankara (1984), extrait du film « Fratricide au Burkina, Thomas Sankara et la Françafrique » de Thuy-Tiên Ho

QUI ETAIT THOMAS SANKARA ?

Le 4 Août 1983, le Capitaine Thomas Sankara appuyé par des partis politiques clandestins et une partie de l'armée

prend le pouvoir en Haute Volta (ancienne dénomination du Burkina Faso). Largement soutenu dans les villes, le nouveau pouvoir arrive très rapidement à mobiliser la population à travers des Comités de Défense de la révolution.

Alors âgé de 33 ans, lui et ses camarades, entreprennent des transformations fondamentales dans tous les secteurs du pays. Le gouvernement affiche la ferme volonté de rompre définitivement avec les anciennes pratiques, comme la corruption, le laxisme dans les services de l'Etat et le népotisme, qui maintenaient jusque là le pays dans la misère, de compter sur les ressources internes et de ne plus se laisser dicter les orientations politiques et économiques par les puissances extérieures.

La condition des femmes.

L'émancipation des femmes fut un thème central dans la politique du Burkina Faso. Il s'agit non seulement, de reconnaitre l'égalité complète avec les hommes, mais aussi une place fondamentale comme un acteur du développement du pays. Largement impulsée par Thomas Sankara, le pouvoir engage une lutte acharnée contre la prostitution, le mariage forcé, l'excision, la polygamie, n'hésitant pas à heurter les traditions dont certaines sont jugées rétrogrades. De nombreuses femmes vont acquérir alors des postes de responsabilités à chaque échelon de l'appareil d'états au Burkina Faso, comme dans les organisations politiques.

La défense de l'environnement

Reconnaissant la responsabilité de l'homme dans l'avancée du désert, en partie responsable des sécheresses, l'écologie devient aussi une préoccupation majeure des nouvelles autorités. Parallèlement à la généralisation des plantations d'arbres, le pouvoir s'appuie de façon volontariste s'engage dans ce qu'il a appelé les « trois luttes » : lutte contre la coupe abusive du bois, contre les feux de brousse et contre la divagation des animaux.

Les politiques économiques.

Généralement qualifié d'auto-développement, la politique économique de Thomas Sankara s'appuie essentiellement sur l'augmentation de la production agricole interne, la mise en place de filières jusqu'à la transformation sur place, notamment pour le coton, et le développement volontariste du marché intérieure par une incitation à « produire et consommer burkinabé » afin de limiter les importations.
Les politiques culturelles.

Le FESPACO, festival du cinéma africain de Ouagadougou connait un développement considérable tandis que les semaines de la culture, participent à un mouvement général de valorisation du patrimoine national. « Je voudrais simplement dire que nous devons accepter de vivre africain. C'est la seule façon de vivre libre et de vivre digne » (discours au sommet de l'OUA le 29 juillet 1987 voir à l'adresse http://thomassankara.net/spip.php?article8)

La politique internationale : panafricanisme et indépendance.

Thomas Sankara appelait à l'unité africaine et à une lutte contre l'impérialisme, ou la domination des états occidentaux. Il était allié avec Jerry Rawlings au Ghana, Fidel Castro et temporairement à tout état allant dans une direction similaire. Face à la France, outre la solidarité entre les peuples français et burkinabés, il n'hésitait pas à exprimer ses désaccords avec la politique extérieure comme par exemple la complaisance à l'égard du régime d'apartheid en Afrique du Sud.

Gestion du pouvoir.

Au niveau national, la politique était définie par le conseil national de la révolution (CNR), et mis en application localement par les comités de défense de la révolution (CDR). Cependant, l'intégrité de Thomas Sankara n'était pas partagée par tous, et certains CDR abusaient de leur pouvoir. En tant que président, Sankara assumait les dérives de l'ensemble du système politique.

La période précédent son assassinat fut assez confus. Une certaine lassitude se faisait sentir. Mais alors qu'il prône une pause et propose de rectifier le processus, certains complotent déjà pour l'écarter. La population se détourne des CDR et les syndicats sont mis au pas.

Avec le recul du temps, sont apparus toute la richesse mais aussi les contradictions de cette expérience révolutionnaire. Les dirigeants actuels se sont refusés à ce que la lumière soit faite sur les exactions qui ont eu lieu durant la révolution, laissant penser qu'ils en couvrent les auteurs.

Quant à Thomas Sankara, il tranche avec la plupart des dirigeants africains passés et actuels, par sa force de travail, son engagement, sa sincérité, sa simplicité et surtout par son intégrité. La jeunesse du continent noir en a fait son héros et son modèle, bien au-delà du seul Burkina Faso. Il reste en effet comme celui qui a rendu sa fierté et sa dignité son peuple en lui donnant confiance en ses possibilités.

« ***Notre révolution n'aura de valeur que si, en regardant derrière nous, en regardant à nos côtés et en regardant devant nous, nous pouvons dire que les Burkinabès sont, grâce à la révolution, un peu plus heureux, parce qu'ils ont de l'eau saine à boire, parce qu'ils ont une alimentation abondante, suffisante, parce qu'ils ont une santé resplendissante, parce qu'ils ont l'éducation, parce qu'ils ont des logements décents, parce qu'ils sont mieux vêtus, parce qu'ils ont droit aux loisirs ; parce qu'ils ont l'occasion de jouir de plus de liberté, de plus de démocratie, de plus de dignité. Notre révolution n'aura de raison d'être que si elle peut répondre concrètement à ces questions... La révolution, c'est le bonheur. Sans le bonheur nous ne pouvons pas parler de succès. Notre révolution doit répondre concrètement à toutes ces questions*** »
Discours du 2 octobre 1987 à Tenkodogo (voir à l'adresse http://thomassankara.net/spip.php?article41)

L'ASSASSINAT DE THOMAS SANKARA

Les conditions de l'assassinat

Le 15 octobre 1987, le président Thomas Sankara était assassiné avec quelques-uns de ses collaborateurs, par un commando de militaires du régiment de la sécurité présidentielle. Cet assassinat participe à un coup d'état qui verra Blaise Compaoré prendre le pouvoir... et le conserver jusqu'à aujourd'hui !

Les acteurs connus de cet assassinat ne sont depuis nullement inquiétés, au contraire : le Chef du commando, l'adjudant Hyacinthe Kafando, est aujourd'hui député du CDP, le parti au pouvoir, à l'Assemblée nationale, tandis que le capitaine Gilbert Diendéré, à la tête du régiment, aujourd'hui chef d'état major personnel de Blaise Compaoré, a été élevé au rang de chevalier dans l'Ordre national de la légion d'honneur française lors d'un séjour en France en mai 2008.

Un complot international

Les premières investigations ne mentionnaient sur les lieux que la présence de militaires burkinabès. Mais depuis plusieurs témoignages confortent la thèse d'un complot international. Thomas Sankara inquiétait de nombreux autres

chefs d'état africains, car il donnait un exemple d'intégrité et de dévouement qui faisait rêver l'ensemble des peuples africains. Hors d'Afrique, il inquiétait en raison de son anti-impérialisme et du non-alignement en période de guerre froide. Des éléments sont apparus au fil des années, révélant une implication, à différents niveaux, de la Côte d'Ivoire, la France, les Etats-Unis, la Libye ainsi que des libériens de l'entourage de Charles Taylor.

Déjà en 1993, une source indique la présence probable de libériens, sur les lieux de l'assassinat (S. Byron Star The Ecomog Initiative in Liberia : a Liberian perspective in Issue N° 1-2 199, p. 80). La Libye de M. Kadhafi semble être également impliquée dans l'assassinat de T. Sankara, comme l'indique F.X. Verschave, ancien président de l'association Survie, dans son ouvrage Noir Silence paru en 2000 aux Arènes. Cet assassinat est d'ailleurs présenté comme le « *sacrifice fondateur de l'alliance entre Kadhafi et la Françafrique* », en particulier la Côté d'Ivoire de Félix Houphouët Boigny, qui agira ensuite avec Blaise Compaoré en soutien à Charles Taylor dans sa guerre au Libéria et en Sierra Leone.

La participation des libériens et de la CIA

Les témoignages sur la participation de Charles Taylor et de ses hommes au coup d'état au Burkina Faso restent confus, mais attestent qu'ils ont joué un rôle. Le général John Tarnue, un ancien proche de Taylor, a le premier évoqué la présence des libériens (voir à l'adresse http://www.thomassankara.net/spip.php?article168). Prince Johnson s'est exprimé d'abord devant la Commission Vérité et Réconciliation du Libéria puis devant des journalistes (voir à l'adresse http://thomassankara.net/spip.php?article677) de RFI. Il déclare en effet à un journaliste de cette radio en octobre 2008 : « *La seule option pour notre formation, rester au Burkina puis aller en Libye, était de répondre positivement à la requête de Blaise, c'est-à-dire se débarrasser de Thomas Sankara qui était contre notre présence au Burkina* ».

Plus récemment, dans un documentaire italien de Silvestro Montanaro diffusé sur RAI N°3 le 15 juillet 2009, Cyril Allen, ancien proche de Charles Taylor, déclare : " - Le piano fut accordé par les américains et les français. Il y avait un homme de la CIA à l'ambassade des Etats Unis au Burkina qui travailla en étroit contact avec le chef des services secrets de l'ambassade française, eux ont pris les décisions les plus importantes

- Silvestro : Ensuite la CIA et les services secrets français ...
- Allen : Et les services secrets français décidèrent de mettre hors jeu Sankara. Ainsi sont les faits." (Voir l'intégrale des témoignages traduits en français à l'adresse http://www.thomassankara.net/spip.php?article794)

Un autre témoignage avance l'hypothèse d'une manipulation de Charles Taylor par le CIA, ce que semblerait confirmer le récit qu'a fait lui-même Charles Taylor de la façon rocambolesque avec laquelle il a pu s'évader d'un quartier de haute sécurité alors qu'il était détenu aux Etats-Unis.

Et la France

Ces témoignages de libériens mettent donc en cause la France et ses services secrets. Une entreprise de déstabilisation semble avoir été organisée de différentes formes. Dans la période précédant le coup d'état, Ouagadougou est inondé de tracts augmentant la tension entre Blaise Compaoré et Thomas Sankara, tandis que paraissent des articles hostiles dans la presse internationale.

Ainsi, le journaliste François Hauter, a été contacté par M. Guy Penne, le M. Afrique de Mitterrand, puis introduit auprès de l'amiral Lacoste qui va l'appeler à la direction des renseignements généraux et lui proposer de rencontrer le chef des opérations africaines. Ce dernier lui remettra, dans un café, un dossier pour nourrir un article hostile à la révolution. Selon François Hauter « j'ai été manipulé dans cette affaire de façon horrible. Je vous donne cet exemple,

il est le plus dramatique que j'ai vécu » (voir le compte rendu de son intervention publique à l'adresse http://www.thomassankara.net/spip.php?article625).

L'émission de Patrick Pesnot sur France Inter du 23 février 2002 Rendez-vous avec M. X est consacrée à l'assassinat de Thomas Sankara. M. X, censé être retraité des services secrets, déclare :" *Il est bien évident que, dès le retour de la droite aux affaires en France, nos meilleurs amis africains se précipitent sur leurs téléphones... pour demander à Jacques Foccart de mettre fin au scandale Sankara...*"plus loin " *A votre avis, dès le retour de Foccart, on songe vraiment à se débarrasser de Sankara ? Bien sûr* " puis à la question " *Les services secrets vont-ils jouer un rôle ?*", M. X répond : " *Comment pourrait-il en être autrement ? L'Afrique est truffée d'agents, des anciens qui travaillent directement pour des dirigeants africains ou des compagnies. Il y a ceux qui sont en activité et qui veillent à préserver nos intérêts là-bas.* »

Certes les intérêts économiques de la France ne sont pas très important dans ce pays, mais Thomas Sankara pouvait représenter un danger. Ses actions résolues contre la corruption, mais aussi le rôle qu'il jouait dans les instances internationales où il se posait en porte parole déterminé des plus démunis, dénonçant sans relâche « l'impérialismes » des grandes puissances, détonaient par rapport aux autres présidents africains. De plus, la popularité rapidement acquise inquiétait les présidents de la région pour l'exemple d'un autre possible qu'il donnait aux autres peuples. Les éléments répertoriés ci-dessus ne permettent pas de tirer des conclusions définitives, mais ne sont-elles pas suffisantes pour justifier une véritable investigation dans notre pays notamment en direction des différents services intervenant en Afrique ?

Il semble particulièrement important de lutter contre l'impunité en Afrique et notamment au Burkina Faso. L'impunité dont jouissent la majorité des acteurs politiques en Afrique constitue l'une des principales entraves au développement de la démocratie, et contribue à la prévalence de la violence politique telle que ce que connaît la Côte d'Ivoire depuis 10 ans.

La France qui se prétend pays des droits de l'Homme se doit d'assumer sa responsabilité et de permettre à la justice d'être rendue, surtout dans un cas aussi symbolique que celui de Thomas Sankara.

OU EN EST LE DOSSIER SUR L'ASSASSINAT DE THOMAS SANKARA ?

Constitution du dossier

Peu avant le 10 ème anniversaire de l'assassinat de Thomas Sankara, Mme Sankara et ses enfants portent plainte contre X devant les instances judiciaires du Burkina Faso, avant le délai de prescription décennale, pour assassinat et faux en écriture administrative. Le certificat de décès de Thomas Sankara portait en effet la mention « *mort de mort naturelle* ».

Après maintes péripéties judiciaires, notamment le renvoi entre juridiction civile et militaire, le dossier est finalement bloqué. La plainte est déboutée en cours suprême, après 5 années d'efforts des avocats de la famille.

Un collectif juridique international, composé d'une quinzaine d'avocats issu de différents pays présente en 2002 une nouvelle plainte cette fois devant le comité des droits de l'homme de l'ONU. La famille Sankara porte plainte contre le Burkina Faso pour violation du Protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux droits civils et politiques http://www.grila.org/sankara_francais.htm

Les tergiversations du comité des droits de l'homme de l'ONU

Le 18 Juin 2003, le comité des droits de l'homme des Nations Unies juge recevable cette plainte. En avril 2006, ce comité reconnait plusieurs violations du Pacte International relatif aux droits civils et politiques et somme le Burkina Faso d'élucider l'assassinat de Thomas Sankara, de fournir à la famille les moyens d'une justice impartiale, de rectifier son certificat de décès, de prouver le lieu de son enterrement, de compenser la famille pour le traumatisme subi, d'éviter que pareille tragédie ne se reproduise, et de divulguer publiquement la décision du comité. On trouvera une analyse de la déclaration du comité des droits de l'homme de l'ONU à l'adresse http://www.thomassankara.net/spip.php?article159, et le texte intégral à l'adresse http://www.grila.org/verdict_unhcr.htm .
Le comité international justice pour Sankara y a vu alors une « victoire historique » contre l'impunité.

S'ensuit un échange de mémorandum entre les parties et le 21 avril 2008, le comité des droits de l'homme publie un communiqué où il déclare notamment : « *Le Comité considère le recours de l'Etat partie comme satisfaisant aux fins du suivi de ses constatations et n'a pas l'intention d'examiner cette question plus en avant au titre de la procédure de suivi*". On trouvera une analyse de communiqué et le texte intégral à l'adresse http://www.thomassankara.net/spip.php?article569.

Que s'était-il passé entre le verdict du comité des droits de l'homme de l'ONU d'avril 2006 et le communiqué du 21 avril 2008 :

- Le certificat de décès a bien été rectifié mais par le simple retrait de la mention de "mort naturelle" sans qu'aucune précision n'ait été donnée sur les circonstances de sa mort.
- Aucune preuve n'a été donnée quand au lieu de la sépulture.
- La famille s'est vu proposée une indemnité mais il semble selon le communiqué ci-dessous que les membres de la commission étaient mal informés de la somme proposée puisque certains experts avaient évoqué une proposition de 434 millions FCFA au lieu des 43 millions FCFA réellement proposés. La famille a refusé cette somme considérant que l'Etat burkinabé ne saurait se dérober à la recherche de la vérité par une indemnisation financière.
- Enfin aucune enquête n'a été diligentée.

De nouvelles initiatives

Le 15 Octobre 2009, le Collectif Juridique, représenté par Me Djammen Nzépa, avocat au Barreau de Toulouse, annonce avoir introduit une procédure judiciaire aux fins d'expertise des empreintes génétiques du corps présumé de ladite sépulture, à l'effet de les comparer à celles prélevées aux deux enfants SANKARA. Cette nouvelle procédure semble de nouveau bloquée.

Par ailleurs un collectif international soutenu par de nombreuses ONG a lancé, en décembre 2009, une pétition internationale disponible en 4 langues demandant une enquête internationale indépendante et l'ouverture des archives, en France notamment, qui pourraient amener des éléments nouveaux sur cette affaire. Elle a déjà reçu le soutien de nombreuses personnalités, artistes, associations et partis politiques voir à l'adresse http://www.thomassankara.net/spip.php?article866. Ce dossier vise à appuyer une demande d'enquête parlementaire qui pourrait accéder aux archives françaises de l'époque et porter alors de nouveaux éléments sur le déroulement du coup d'état et de l'assassinat de Thomas Sankara. En effet les détails de l'assassinat de Lumumba ont pu être révélés en 2001 à la suite de l'ouverture d'une enquête parlementaire auprès du parlement Belge.

Lors du forum social mondial de Dakar début février 2011, cette campagne a été soutenue par plusieurs associations qui ont recueilli des centaines de signatures et de soutiens du monde entier. Un atelier a également permis de

présenter la campagne.

23 ans après l'assassinat du président burkinabè Thomas Sankara, douze député-e-s du Burkina Faso viennent d'écrire à leurs homologues français pour demander l'ouverture d'une enquête parlementaire sur ce crime qui n'a encore jamais été instruit en justice. Voir la lettre à l'adresse http://www.thomassankara.net/spip.php?article1079.

Figure aussi dans le dossier une lettre de soutien à la demande d'enquête parlementaire de Madame Mariam Sankara voir à l'adresse http://thomassankara.net/spip.php?article1096

LES RELATIONS FRANCE - BURKINA

Les réseaux de soutien à Blaise Compaoré

Les relations entre la France et le Burkina ont toujours été difficiles durant la révolution de 1983 à 1987. L'aide française a diminué tandis que le Burkina n'hésitait pas critiquer la politique française, trop tolérante avec l'apartheid en Afrique du Sud. Ces critiques furent énoncées publiquement sans détour au cours d'un échange public en 1986 entre François Mitterrand et Thomas Sankara. Le Burkina fit par ailleurs campagne pour l'indépendance de la Nouvelle Calédonie. A telle point que les députés de droite devenus majoritaires en 1986, protestèrent contre ce pays à l'assemblée nationale.

Après l'assassinat de Sankara, les réseaux de soutien s'organisèrent d'abord dans la discrétion. Un certain Jean Guion, président de l'alliance francophone, ancien militant de l'UJP, grandi à l'ombre d'Alain Messmer puis de Jacques Chaban Delmas, s'active discrètement depuis l'accession au pouvoir de Blaise Compaoré. Il publie en 1999 un véritable panagérique intitulé Blaise Compaoré, réalisme et intégrité. Portrait de l'homme de la rectification, préfacé par Stéphane Hessel. Si Jean Guion en fait son gagne pain, d'autres réseaux s'activement discrètement comme certains membres du « club 89 » de Jacques Toubon, chargé de mission par Sarkozy en 2010 pour le cinquantenaire des indépendances africaines.

Blaise Compaoré, était le numéro 2 de la révolution lorsqu'il rencontra Chirac, alors Premier ministre, via le président ivoirien Houphouët Boigny et Jacques Foccart, qui lui présenta l'état-major de la droite française, en particulier Charles Pasqua . Invité à assister au défilé des champs Elysées comme seul invité d'honneur en 1995, reçu par Sarkozy en novembre 2008, il a toujours été depuis considéré comme un ami de la France. D'ailleurs, au dernier défilé du 14 juillet à Paris, c'est lui qui a pris place à la tribune officielle entre Nicolas Sarkozy et François Fillon.

Depuis les années 90, Blaise Compaoré a reçu de nombreuses décorations. Accueilli par Alain Messmer à l'Académie des sciences d'outre mer, il en est nommé membre correspondant à la place d'Houphouët Boigny ! L'ambassadeur du Burkina en France de 1992 à 1996, Frédéric Korsagha, est élevé au grade de grand officier de l'ordre du mérite alors que « depuis 1980 aucun ambassadeur n'avais reçu une telle distinction, la plus haute qui puisse être accordée à une personnalité étrangère en France » .

Le Burkina de Blaise Compaoré sait renvoyer l'ascenseur. En 1992, le président burkinabé remet l'Etoile d'or du Nahouri, la plus haute distinction du pays à Jacques Foccart, Jean Guion et Pascal Chaigneau, alors président de l'Ecole des hautes études internationales de Paris « lobbyiste de la françafrique » . Et c'est au Burkina que vont atterrir les militants du FIS en 1994 alors que Charles Pasqua est premier ministre.

Une association de soutien très influente

La disparition d'Houphouët Boigny en 1993 avait laissé un vide dans la région, que seul Blaise Compaoré, au pouvoir depuis 1987, semblait pouvoir combler.

Le 8 novembre 2005, dans les salons du Sénat, est annoncée officiellement la création de l'Association des Amitiés France-Burkina Faso (AFBF). Son président n'est autre que Guy Penne, chargé des affaires africaines à l'Elysée de 1981 à 1986, que Sankara indexa comme le responsable de son arrestation en mai 1983 et qui a été accusé par un journaliste français de manipulation visant à ternir la révolution burkinabé (voir paragraphe sur le sujet p8). Loïc Le Floch Prigent dans ses confessions publiées dans l'Express du 12/12/1996 déclarait que Guy penne était le « Foccart de Mitterrand ».

M. Guy Penne s'entoure de personnalités de tout premier plan, dont de nombreux anciens ministres de la coopération : Michel Roussin, ancien chef des services secrets, longtemps responsable Afrique du groupe Bolloré, ami de Sarkozy. Ce groupe, dont le développement des affaires sur le continent apparait spectaculaire, est présent au Burkina dans le tabac, le transport, le transit, et le coton. On retrouve encore au sein de l'AFBF, Jacques Godefrain proche de Foccart, Charles Josselin et Pierre-André Wiltzer, alors haut représentant pour la sécurité et la prévention des conflits, au moment ou Blaise Compaoré s'implique dans la résolution du conflit ivoirien.

C'est dans une réunion de l'AFDF qu'un de ses membres « *a expressément demandé à la classe politique française d'apporter tout son soutien au président Compaoré et à lancé un appel pour que lui soit attribué le prix Nobel de la paix* » ! Tout un programme. Coïncidence ? Ce n'est que quelques mois après la mise en place de cette association que date le début de la reconnaissance de Blaise Compaoré comme homme de paix par la communauté internationale. Le décès de Guy Penne en juillet 2010 semble avoir mis un coup d'arrêt à la vitalité de cette association.

Compaoré ami de la France

Depuis les louanges lui sont adressés de toute part. Très impliquée dans les forces de l'ONU au Darfour, en Haïti, et dans la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest, l'armée burkinabé semble avoir glané ses galons d'armée recommandable sur le plan international. Au Burkina, les militaires manifestent régulièrement pour réclamer leurs dus. Une dizaine de conventions, dont certaines signées en 2009, régissent la coopération militaire franco burkinabé, portant sur la formation des élites, la modernisation de l'organisation et l'amélioration des équipements des Forces Armées Nationales. Le Burkina abrite des manoeuvres internationales sous supervision américaine, en mai 2010. Les forces spéciales françaises, dépêchées après l'enlèvement des otages au Niger, seraient basées au Burkina Faso.

UN REGIME REPRESSIF, UN PAYS ET SON PRESIDENT IMPLIQUES DANS DE NOMBREUX CONFLITS

Un régime autoritaire, des élections contestées

Blaise Compaoré, numéro deux pendant la révolution de 1983 à 1987, prend le pouvoir après l'assassinat de Thomas Sankara, son ami, et son frère d'adoption.

Jusqu'à l'adoption d'une constitution en 1991, le régime vit un état d'exception, tortures et assassinats sont légion. La classe politique actuellement au pouvoir est encore largement dominée par ceux qui ont accédé au pouvoir après

l'assassinat de Sankara. Souvent issus de l'extrême gauche, ils se sont rapidement reconvertis au libéralisme économique. Ils se sont lancés souvent dans les affaires, favorisés par les positions de pouvoir qu'ils occupent.

Ceux qui visitent le Burkina Faso ne peuvent qu'être choqués par l'arrogance affichée par ces nouveaux riches, dont le quartier Ouaga 2000 est la vitrine, alors que la misère est partout présente dans les quartiers populaires.

Blaise Compaoré vient d'être réélu en novembre 2010, avec 80% des votants. Seule la moitié de la population s'était inscrite sur les listes électorales, et à peine plus de la moitié des inscrits a participé au scrutin, ce qui suffirait à en faire un président bien mal élu. L'opposition conteste les résultats pour cause de non respect du code électoral.

Depuis quelques mois, la fièvre monte au Burkina, par des soulèvements populaires et des mutineries militaires . L'opposition et la société civile réclame dorénavant clairement le départ de Blaise Compaoré. La répression et la censure sont monnaie courante dans ces événements : un animateur radio et artiste contestataire a été licencié de sa radio le 4 avril dernier pour avoir diffusé une de ses chansons jugée trop revendicative.

L'impunité généralisée pour les tenants du pouvoir

En décembre 1998, le journaliste Norbert Zongo est assassiné, alors qu'il enquêtait sur la mort d'un employé de François Compaoré, le frère du président, torturé par les militaires de la sécurité présidentielle. De grandes manifestations ont lieu dans le pays. Le pouvoir accepte la création d'une commission d'enquête indépendante à laquelle ont participé des membres de la société civile burkinabé mais aussi Robert Ménard secrétaire général de Reporters Sans Frontière. Son rapport identifie des membres de la sécurité présidentielle comme suspects. Par ailleurs ce vaste mouvement populaire obtient des aménagements dans les institutions. Un premier inventaire des disparitions et assassinats est établi. Le président Blaise Compaoré organise une journée du pardon et indemnise les familles. Mais en réalité la lumière n'est pas faite sur les responsables des assassinats.

C'est ainsi par exemple que l'ancien ministre des sports du Burkina Faso avant le tout nouveau remaniement, Jean Pierre Palm, régulièrement en visite en France, a été accusé d'avoir assisté à des tortures par une de ses victimes après le 15 octobre 1987.

Le véritable homme fort de l'armée n'est autre que le colonel major Gilbert Diendéré, chef d'Etat major particulier du président Blaise Compaoré, commandant aussi de la sécurité présidentielle. Diendéré a été décoré de la légion d'honneur en mai 2008. Ce sont des hommes sous son commandement qui ont assassiné Thomas Sankara en 1987, puis qui ont défrayé la chronique, que ce soit à propos de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo. Ce sont encore des membres de la sécurité présidentielle qui ont tiré sur les étudiants à balles réelles lors des mouvements revendicatifs en juin 2008.

Hyacinthe Kafando, le chef du commando qui a assassiné Thomas Sankara, est député à l'assemblée nationale du CDP (Congrès pour la démocratie et le progrès, parti de Blaise Compaoré).

Les responsables de l'assassinat de Norbert Zongo, n'ont toujours pas été officiellement identifiés par la justice qui a prononcé des non lieux. Aujourd'hui, la presse est relativement libre, mais des journalistes et des artistes très engagés continuent à recevoir très régulièrement des menaces ou se trouvent censurés.

Le Burkina impliqué dans les guerres au Libéria, en Sierra Leone, en Angola et en Côte d'ivoire

Copyright © [Thomas Sankara webSite]

Le président Blaise Compaoré est régulièrement sollicité pour jouer le rôle de médiateur dans de nombreux conflits. Son passé trouble devrait pourtant plutôt le disqualifier définitivement.

Blaise Compaoré et Khadafi ont en effet aidé Charles Taylor et ses amis à préparer l'assaut contre le Libéria fin 1989, avec la complicité de la Côte d'Ivoire et la bienveillance de réseaux françafricains. Des troupes du Burkina ont même été engagées sur le terrain. Un conflit qui allait durer jusqu'en novembre 2000 après s'être étendu en Sierra Leone, « *Le résultat de cet exercice criminel a été le meurtre, le viol et la mutilation de 500.000 personnes en Sierra Leone et de près de 600.000 au Liberia* » affirmait M. Crane ancien procureur du Tribunal spécial des Nations unies pour la Sierra Leone (TSSL) . Il poursuivait : « *Charles Taylor était « la pièce maîtresse d'un plan géopolitique de dix ans » mis en oeuvre à la fin des années 80 par le Libyen Mouamar Kadhafi. Il s'agissait de recruter des individus qui fomenteraient la rébellion, s'empareraient du pouvoir dans leur pays et deviendraient des pions de Kadhafi qui, ainsi, aurait les mains libres en Afrique de l'Ouest. « Nous avons des preuves incontestables de cela.* » Parmi les individus ainsi recrutés se trouvaient Foday Sankoh, ancien chef du RUF (Front révolutionnaire uni) ; Blaise Compaore, actuel président du Burkina Faso ».

Plusieurs interventions récentes au TSSL mettent en cause le Burkina et particulièrement Blaise Compaoré, msi sur le même plan que Mouamar Kadhafi et Gilbert Diendere pour leurs soutiens à Charles Taylor (voir : http://www.thomassankara.net/spip.php?article1069 et http://www.thomassankara.net/spip.php?article1072).

Mme Louise Arbour, ancien Haut Commissaire aux droits de l'homme pour les Nations Unies devenue présidente de l'ONG Internationale Crisis Group écrit dans l'International Herald Tribune du 26 novembre 2009 : « « *Monsieur Compaoré, lui-même ancien soldat putschiste et parrain politique de Charles Taylor n'est pas le mieux placé pour prêcher les vertus de la démocratie et du pouvoir civil.* » alors qu'il est choisi comme médiateur en Guinée.

En mars 2000, un rapport de l'ONU accuse le Burkina et son président de trafics d'armes et de diamants au profit de l'UNITA en Angola. L'embargo contre le Burkina est alors évité de justesse, probablement grâce au lobbying des diplomates et réseaux français.

Plus récemment, les « rebelles ivoiriens » ont lancé leur offensive depuis le Burkina Faso, plongeant le pays dans une guerre civile . Leur chef Guillaume Soro, réconcilié depuis avec Laurent Gbagbo, déclarait en octobre 2008 à propos de Compoaré : « *C'est mon mentor, je n'ai pas honte de le dire. Il m'inspire, il m'a énormément donné, il est à mes côtés. Sans lui, je ne serais pas ce que je suis.* » En Octobre 2009, un rapport de l'ONU pointait le réarmement des rebelles ivoiriens à partir du Burkina Faso . Ce réarmement était en contradiction avec les accords de Ouagadougou pour lesquels Blaise Compaoré était le médiateur. Ce fut un des éléments importants qui ont conduit à la crise post-électorale de ces derniers mois en Côte d'Ivoire.

CONCLUSION

Nous avons rassemblé dans le présent dossier un certain nombre d'éléments qui nous amènent à penser que la France est impliquée dans l'assassinat de Thomas Sankara. Un assassinat qui marque aussi la fin d'un espoir pour tout le continent. Ces éléments, nous l'espérons, doivent permettre une démarche en direction de l'assemblée nationale française afin qu'elle puisse engager une procédure pour interroger les dirigeants en charge des affaires de l'époque. Cette enquête apporterait très certainement des éléments pour faire émerger la vérité et reculer l'impunité dans un pays qui en a urgemment besoin, au regard des récents évènements.

A l'instar de ce qui s'est passé en Belgique pour le meurtre de Lumumba, nous pensons qu'une enquête parlementaire en France peut permettre de faire émerger la vérité. En effet l'assassinat du premier 1er ministre

congolais a été élucidé par la justice belge sous l'impulsion de François Lumumba qui a porté plainte contre X, et du sociologue belge Ludo de Witte.

Au cours d'un débat parlementaire le 5 février 2002, Louis Michel, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, a déclaré au
nom du gouvernement : "*À la lumière des critères appliqués aujourd'hui, certains membres du gouvernement d'alors et certains acteurs belges de l'époque portent une part irréfutable de responsabilité dans les événements qui ont conduit à la mort de Patrice Lumumba. Le Gouvernement estime dès lors qu'il est indiqué de présenter à la famille de Patrice Lumumba et au peuple congolais ses profonds et sincères regrets et ses excuses pour la douleur qui leur a été infligée de par cette apathie et cette froide neutralité*" (Source : http://www.congoforum.be/fr/belgiquedetail.asp?subitem=29&id=160976&Congofiche=selected)

FICHE SYNTHETIQUE BURKINA

voir la fiche à http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/burkina-faso-fiche-reperes_487383.html

Contact *presse*

: Stéphanie Dubois de Prisque Chargée de communication de Survie 01 44 61 03 25 - 07 77 78 52 02

Stephanie.duboisdeprisque at survie.org